

et qui étant revenus avaient fait murmurer tout le peuple contre lui, en décriant cette terre comme mauvaise,

37 moururent donc ayant été frappés par le Seigneur.

38 Et il n'y eut que Josué fils de Nun, et Caleb fils de Jephoné, qui survécurent de tous ceux qui avaient été reconnaître la terre promise.

39 Moïse rapporta toutes les paroles du Seigneur à tous les enfans d'Israël, et il y eut un grand deuil parmi le peuple.

40 Mais le lendemain s'étant levés de grand matin, ils montèrent sur le haut de la montagne, et ils dirent : Nous sommes prêts à aller au lieu dont le Seigneur nous a parlé ; car nous avons péché.

41 Moïse leur dit : Pourquoy voulez-vous marcher contre la parole du Seigneur ? Ce dessein ne vous réussira point.

42 Cessez donc de vouloir monter (parce que le Seigneur n'est point avec vous), de peur que vous ne soyez renversés devant vos ennemis.

43 Les Amalécites et les Chananéens sont devant vous, et vous tomberez sous leur épée, parce que vous n'avez point voulu obéir au Seigneur, et le Seigneur ne sera point avec vous.

44 Mais eux étant frappés d'aveuglement, ne laissèrent pas de monter sur le haut de la montagne. Cependant l'arche de l'alliance du Seigneur et Moïse ne sortirent point du camp.

45 Les Amalécites et les Chananéens qui habitaient sur la montagne descendirent donc contre eux ; et les ayant battus et taillés en pièces, ils les poursuivirent jusqu'à Horma.

## CHAPITRE XV.

*Lois touchant les sacrifices et les prémices, et touchant les péchés d'ignorance ou d'orgueil. Violateur du sabbat.*

1 Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

2 Parlez aux enfans d'Israël, et dites-leur : Lorsque vous serez entrés dans le pays que je vous donnerai pour y habiter,

3 et que vous offrirez au Seigneur ou un holocauste, ou une victime en vous acquittant de vos vœux, ou en lui offrant volontairement vos dons, ou en faisant brûler dans vos fêtes solennelles des offrandes d'une odeur agréable au Seigneur, soit de bœufs ou de brebis ;

4 quiconque aura immolé l'hostie, offrira pour le sacrifice de farine la dixième partie d'un éphi, mêlée avec une mesure d'huile qui tiendra la quatrième partie du hin ;

5 et il donnera, soit pour l'holocauste, soit pour la victime, la même mesure de

vin pour l'oblation de liqueur, pour chaque agneau.

6 Et pour chaque bœlier il offrira en sacrifice deux dixièmes de farine mêlée avec une mesure d'huile de la troisième partie du hin,

7 et il offrira en oblation de liqueur la troisième partie de la même mesure comme un sacrifice d'une odeur agréable au Seigneur.

8 Mais lorsque vous offrirez des bœufs, ou en holocauste, ou en sacrifice pour accomplir votre vœu, ou pour offrir des victimes pacifiques,

9 vous donnerez pour chaque bœu, trois dixièmes de farine mêlée avec une mesure d'huile de la moitié du hin ;

10 et vous y joindrez pour offrande de liqueur la même mesure de vin, comme une oblation d'une odeur très-agrable au Seigneur.

11 Vous en userez de même.

12 pour les bœufs, les bœliers, les agneaux, et les chevreux que vous offrirez.

13 Ceux du pays, et les étrangers également,

14 offriront les sacrifices avec les mêmes cérémonies.

15 Il n'y aura qu'une même loi et une même ordonnance, soit pour vous, soit pour ceux qui sont étrangers en votre pays.

16 Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

17 Parlez aux enfans d'Israël, et dites-leur :

18 Lorsque vous serez arrivés dans la terre que je vous donnerai,

19 et que vous aurez mangé des pains de ce pays-là, vous mettrez à part les prémices

20 de ce que vous mangerez, pour les offrir au Seigneur. Comme vous mettez à part les prémices des grains de l'aire ;

21 vous donnerez aussi au Seigneur les prémices de farine que vous pétrirez.

22 Si vous oubliez par ignorance à faire quelqu'une de ces choses que le Seigneur a dites à Moïse,

23 et qu'il vous a ordonnées par lui dès le premier jour qu'il a commencé à vous faire ses commandemens, et depuis ;

24 et si toute la multitude du peuple est tombée dans cet oubli, ils offriront un veau du troupeau en holocauste d'une odeur très-agrable au Seigneur, avec l'oblation de farine et les liqueurs selon l'ordre des cérémonies, et un bouc pour le péché.

25 Et le prêtre priera pour toute la multitude des enfans d'Israel, et il leur sera pardonné ; parce qu'ils n'ont pas péché volontairement, et qu'ils ne laisseront pas

néanmoins d'offrir l'holocauste au Seigneur, pour eux-mêmes, pour leur péché et leur ignorance;

26 et il sera pardonné ainsi à tout le peuple des enfans d'Israël, et aux étrangers qui seront venus demeurer parmi eux; parce que c'est une faute que tout le peuple a faite par ignorance.

27 Si une personne particulière a péché par ignorance, elle offrira une chèvre d'un an pour son péché,

28 et le prêtre priera pour elle, parce qu'elle a péché devant le Seigneur sans le savoir, et il obtiendra le pardon pour elle, et sa faute lui sera remise.

29 La même loi sera gardée pour tous ceux qui auront péché par ignorance, soit qu'ils soient du pays ou étrangers.

30 Mais celui qui aura commis quelque péché par orgueil, périra du milieu de son peuple, soit qu'il soit citoyen ou étranger, parce qu'il a été rebelle contre le Seigneur.

31 Car il a méprisé la parole du Seigneur, et il a rendu vaine son ordonnance: c'est pourquoi il sera exterminé, et il portera la peine de son iniquité.

32 Or les enfans d'Israël étant dans le désert, il arriva qu'ils trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat;

33 et l'ayant présenté à Moïse, à Aaron, et à tout le peuple,

34 ils le firent mettre en prison, ne sachant ce qu'ils en devaient faire.

35 Alors le Seigneur dit à Moïse: Que cet homme soit puni de mort, et que tout le peuple le lapide hors du camp.

36 Ils le firent donc sortir dehors, et le lapidèrent; et il mourut selon que le Seigneur l'avait commandé.

37 Le Seigneur dit aussi à Moïse:

38 Parlez aux enfans d'Israël, et dites-leur qu'ils mettent des franges aux coins de leurs manteaux, et qu'ils y joignent des bandes de couleur d'hyacinthe,

39 afin que les voyant ils se souviennent de tous les commandemens du Seigneur, et qu'ils ne suivent point leurs pensées ni l'égarement de leurs yeux, qui se prostituent à divers objets;

40 mais que se souvenant au contraire des ordonnances du Seigneur, ils les accomplissent, et qu'ils se conservent saints et purs pour leur Dieu.

41 Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, afin que je fusse votre Dieu.

## CHAPITRE XVI.

*Révolte de Coré, Dathan et Abiron. Murmure du peuple. Aaron apaise la colère du Seigneur.*

4 En ce temps-là Coré fils d'Isaïr,

*petit-fils de Caath, et arrière-petit-fils de Lévi, Dathan et Abiron fils d'Éliab, et Hon fils de Pheleth, tous les trois de la famille de Ruben,*

2 s'élevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante hommes des enfans d'Israël, qui étaient des principaux de la synagogue, et qui dans le temps des assemblées étaient appelés et distingués entre les autres par leur nom.

3 S'étant donc soulevés contre Moïse et contre Aaron, ils leur dirent: Qu'il vous suffise que tout le peuple est un peuple de saints, et que le Seigneur est avec eux. Pourquoi vous élevez-vous sur le peuple du Seigneur?

4 Ce que Moïse ayant entendu, il se jeta le visage contre terre,

5 et dit à Coré et à toute sa troupe: Demain au matin le Seigneur fera connaître qui sont ceux qui lui appartiennent. Il joindra à lui ceux qui sont saints, et ceux qu'il a élus s'approcheront de lui.

6 Faites donc ceci: Que chacun de vous prenne son encensoir, vous Coré, et toute votre troupe;

7 et demain ayant pris du feu, vous offrirez de l'encens devant le Seigneur; et celui-là sera saint, que le Seigneur aura lui-même choisi. Vous vous élevez beaucoup, enfans de Lévi.

8 Il dit encore à Coré: Écoutez, enfans de Lévi:

9 Est-ce peu de chose pour vous, que le Dieu d'Israël vous ait séparés de tout le peuple, et vous ait joints à lui pour le servir dans le culte du tabernacle, et pour assister devant tout le peuple, en faisant les fonctions de votre ministère?

10 Est-ce pour cela qu'il vous a fait approcher de lui, vous et tous vos frères les enfans de Lévi, afin que vous usurpiez même le sacerdoce,

11 et que toute votre troupe se soulève contre le Seigneur? Car qui est Aaron pour être l'objet de vos murmures?

12 Moïse envoya donc appeler Dathan et Abiron fils d'Éliab, qui répondirent: Nous n'irons point.

13 Ne vous doit-il pas suffire que vous nous ayez fait sortir d'une terre où coulaient des ruisseaux de lait et de miel, pour nous faire périr dans ce désert, sans vouloir encore nous dominer avec empire?

14 Ne nous avez-vous pas véritablement tenu parole, en nous faisant entrer dans une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, et en nous donnant des champs et des vignes pour les posséder? Voudriez-vous encore nous arracher les yeux? Nous n'irons point.

15 Moïse entrant donc dans une grande